

DELIBERATION
du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 octobre 2023

Délibération n° 06 - 2023 relative à l'avis sur la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs 2024

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 III°),

Le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2024.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	77	Membres présents	36
Majorité absolue	39	Membres représentés	12
Nombre de pouvoirs	12		

Décompte des suffrages

Votants	48	Pour	32	Contre	8	Abstention	8
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation
Le premier vice-président



le 27/10/2023

Christophe CLEMENT

Document en annexe au présent extrait : Tableau relatif à la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs 2024

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 30/10/2023

Document mis en ligne le : 30/10/2023